

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 286 promulguant dans la Colonie le décret du 25 septembre 1911, modifiant la réglementation sur les passages du personnel colonial.

n° 286

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
24 octobre 1911

Numéro JO
n° 180 du 01/11/1911

Date du numéro
1 novembre 1911

VISAS

Le Gouverneur p. i. de la Côte Française des Somalis et Dépendances, Chevalier de la Légion d'Honneur

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 25 septembre 1911 modifiant la réglementation sur les passages du personnel colonial ;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué à la Côte Française des Somalis pour y être exécuté suivant sa forme et teneur, le décret du 25 septembre 1911, modifiant la réglementation sur les passages du personnel colonial; Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, communiqué partout où besoin sera et publié au Journal Officiel de la Colonie.

CASTAING